

Bon No: 001123484		1ere Gachée: 11:27 (1) Quantité: 5.50 m3		Date: 03/11/2025 291025085639 référence commande(2):		Zone: TRANSPORT TOI	
client: 410791 chantier: 079107		NGE FONDATIONS AMBONNAY		29 RUE DES TACHES 29/31 13 RUE DU CLOS 06.07.38.25.83 51150 Ambonnay		Véhicule: M02 8x4 DUVERGER DUVERGER DUVERGER	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale	
ATTENTE 10:55		température: vitesse du vent: validité:		00:00		CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
code Béton NFB304A350		désignation(6)(8) BPS		certification XA1		classe d'exposition(3) CL 0,65	
ciment(type et classe) CEM3 A 42.5 N LH CE PM-ES		Additions(type) 0		dosage(C+Ka)(5) C30/37		Résistance caractéristique(4) S4 20	
appellation commerciale C30/37 XA1 S4 Dm20 CEM3 350							
Propriétés particulières spécifiées							
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE				AQUABETON PRE 5480/4700		NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:				signature:			

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1